

ayant droit d'y pourvoir au culte. De qui l'abbaye d'Ainay obtint-elle le fief et la seigneurie de Chazay? Le *Petit Cartulaire* du couvent, qui contient les actes les plus anciens, ne peut nous renseigner, les vingt-trois premières chartes ayant été égarées. Perte malheureuse, car elles auraient jeté un grand jour sur l'arrivée des moines d'Ainay dans nos pays.

Les quelques auteurs, qui ont parlé de Chazay, veulent que l'abbaye ait acquis cette seigneurie de l'archevêque de Lyon, en 1173 (2). Cette assertion a eu sa source dans ce

avaient été martyrisés sous Septime Sévère. Ce lieu était situé au confluent du Rhône et de la Saône. Près de là, le saint cénobite se construisit une petite cellule et visitait assidûment la crypte où étaient conservés les restes des martyrs; jour et nuit il leur adressait ses plus ferventes oraisons. Il se vit bientôt entouré d'un certain nombre de disciples que le bruit de sa sainteté lui avait amenés, et il jeta ainsi les premiers fondements du célèbre monastère d'Ainay. Parvenu à une extrême vieillesse, il mourut vers le milieu du iv^e siècle et son corps fut enseveli sous l'autel du sanctuaire. Ses dépouilles sacrées furent profanées et dispersées par les calvinistes au xvi^e siècle. De plus, dans la légende de saint Romain, illustre ermite, qui vivait au v^e siècle, il est fait mention d'un saint Sabin, avec lequel saint Romain avait vécu intimement avant d'embrasser la vie érémitique. Ce saint Sabin, homme vénérable, était abbé, à Lyon, d'un monastère désigné par les mots de *Lugdunensis interamnii* (couvent lyonnais entre les fleuves), qui ne pouvait désigner que l'abbaye d'Ainay. Soumise d'abord à la règle de saint Martin, cet illustre français, qui venait de fonder le monastère de Marmoutiers, Ainay adopta, en 612, la règle de saint Benoît sous laquelle elle vécut jusqu'en 1685, époque où elle fut sécularisée. Voyez *Bréviaire lyonnais*, 1844 (*Pars hiemalis*, 28 février). — *Pet. Cart. d'Ainay*, A. Bernard, t. II, p. iv-vi. — *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, p. vii.

(2) Voir Ogier, 1856, t. II, p. 18. — Serrand, *Hist. d'Anse*, 1845, p. 257.